

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

ÉVALUATRICE AGRÉÉE OU ÉVALUATEUR AGRÉÉ AUX ACTIVITÉS ET EXPERTISES IMMOBILIÈRES

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES GRANDS PROJETS
DIVISION DES ACTIVITÉS ET DE L'EXPERTISE IMMOBILIÈRES

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec a une mission à accomplir : faire de Québec une référence en matière de services municipaux. C'est pourquoi les milliers d'employés qui y travaillent partagent le même engagement : être à l'écoute des citoyens et oeuvrer avec professionnalisme pour fournir des services de haute qualité. Chez nous, les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi!

Dans la poursuite de ses travaux, la Ville est actuellement à la recherche de personnes qualifiées afin de pourvoir un poste permanent d'évaluatrice agréée ou évaluateur agréé aux activités et expertises immobilières.

Résolument citoyen! Faites une différence dans la vie de nos citoyens et joignez-vous à une équipe fière de travailler pour sa communauté!

SOMMAIRE DE LA FONCTION	Sous l'autorité de la directrice de la Division des activités et de l'expertise immobilières, la personne titulaire du poste établit et justifie la valeur d'immeubles et autres droits de propriété selon les normes et principes reconnus par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, aux fins d'acquisition, de vente, de location, d'expropriation ou autres ainsi que les dommages découlant de ces transactions. Elle révisé les rapports d'expertise privés et doit également négocier les valeurs qu'elle détermine dans les cas de contrats d'emphytéose, d'occupation du domaine public, d'acquisition de gré à gré ou par expropriation, de location de terrains ou d'espaces à bureau et agir comme témoin expert devant les tribunaux.
EXIGENCES	<p>Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée, notamment en administration avec option gestion urbaine et immobilière et posséder un minimum de trois années d'expérience de travail jugées pertinentes en regard de l'emploi.</p> <p>Être inscrit au registre des évaluatrices agréées et évaluateurs agréés de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.</p> <p>Connaître la loi sur l'expropriation et posséder de bonnes connaissances du droit immobilier.</p> <p>Démontrer de grandes aptitudes à effectuer des travaux de recherche, d'analyse et de synthèse à l'aide d'outils informatisés et de banques de données web.</p> <p>Posséder une bonne connaissance des logiciels de la suite Office dont une très bonne maîtrise d'Excel et des tableaux croisés dynamiques. Être à l'aise dans l'utilisation de technologies de pointe.</p> <p>Détenir de bonnes habiletés à communiquer oralement et par écrit et entretenir des relations de travail efficaces.</p> <p>Démontrer de grandes aptitudes à travailler en équipe, à favoriser des relations de travail positives, à avoir le sens du service client et à bien servir les citoyens.</p>
TRAITEMENT	De 59 947 \$ à 103 809 \$, selon l'expérience.
HORAIRE	35 heures par semaine. L'emploi est assujéti à la directive de télétravail (maximum 3 jours / semaine), selon les besoins opérationnels.

REMARQUE	Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 4 au 29 mai 2022.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFR-092-2022.
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p> <p>Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie. Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi.